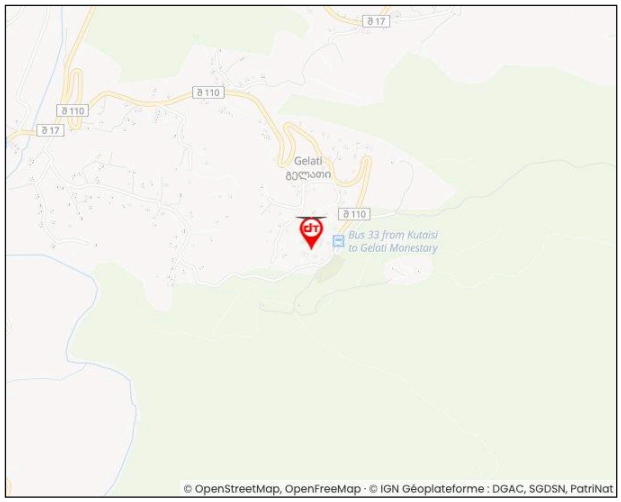
Monastère de Ghelati - Motsameta

Patrimoine · Géorgie

Coordonnées GPS	42.29431, 42.76785
Altitude	389 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès direct en voiture
Aérodrome le plus proche	Aéroport de Kutaisi West 13 km, direction SO · spot 272 m plus haut
Référence du spot	314354



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+04:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Sam. 21 nov.	07:36	08:07	17:43	18:13	9 h 36	08:07–08:50 · 17:00–17:43
Dim. 22 nov.	07:37	08:08	17:42	18:13	9 h 34	08:08–08:51 · 16:59–17:42
Lun. 23 nov.	07:38	08:09	17:42	18:12	9 h 32	08:09–08:52 · 16:58–17:42

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Aéroport de Kutaisi West	Aérodrome	13 km, direction SO	117 m

Description

Le Monastère de Ghélati, fondé en 1106, est un chef-d'œuvre de « l'Âge d'or » de la Géorgie médiévale, période de puissance politique et d'essor économique entre le XIº et le XIIIº siècle. Il fait actuellement l'objet d'une importante restauration. Proche de KUTAISI

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=314354

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Bonnes pratiques

Ce spot est hors de l'Europe : les règles sont celles du pays. Renseignez-vous auprès de son autorité de l'aviation civile avant de voler ; la bibliothèque Drone-Spot rassemble des notices de plusieurs pays.

- Gardez le drone à vue et volez bas (120 m au plus est la règle la plus répandue).
- Ne survolez pas les personnes, les rassemblements ni les routes.
- Restez loin des aérodromes, des sites militaires et des zones interdites.
- Vérifiez si un enregistrement, une formation ou une autorisation est exigé dans le pays.
- Respectez la vie privée et vérifiez votre assurance.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=42.29431&lon=42.76785
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.